

L'Orée n°3

Syndicat de Quartier de CAP de BOS—PESSAC

L'ORÉE

N° 3 JUIN 2006

Sommaire

- * Fête de la Saint Jean 2006
le VENDREDI 23 JUIN (pages I, II et III)
- * Actualités du Quartier (page III)
- * Le C.A du S.d.Q.
et votre bulletin d'adhésion (page IV)

Semence de nostalgie ?

Dans nos précédents bulletins, nous avons déjà pu dire que notre quartier, sorti de la forêt il y a moins de trente ans, ne pouvait avoir, pour ses premiers résidents adultes, la charge affective contenue dans l'appellation « MON QUARTIER », tant ce sont effectivement les souvenirs d'enfance et de jeunesse qui nous attachent, le plus, aux lieux où nous avons vécu...

Mais, comme depuis 1974, beaucoup maintenant y sont nés, pourquoi ne lui attacheraient-ils pas, aussi, ces mêmes types de souvenirs dont la FÊTE de la SAINT-JEAN ne serait pas le moindre...pour peu qu'elle devienne, chaque année davantage, celle du plus grand nombre d'entre nous ?

C'est à cela que nous vous invitons !

Le programme du vendredi 23 juin

À partir de 17 heures

Sous le chapiteau : exposition/vente de réalisations artistiques par des associations et des particuliers. La participation est gratuite et vise essentiellement à promouvoir l'accès aux activités artistiques. Vous pouvez y exposer en vous inscrivant auprès d'un membre du C.A. (liste en page IV).

À partir de 19 heures sur l'espace Pierre HUGUES

Apéritif convivial. Tous les résidants sont les invités du S.d.Q.

Ouverture de la Fête par Monsieur le Maire

Animation musicale par l'orchestre *Cocktail Musique*

Dîner festif avec grillades, fromages et desserts

Vins et boissons rafraîchissantes

...et Danses à volonté !

Vers 20 heures

Lâcher de ballons par les écoliers des deux écoles—préalablement inscrits—les fiches d'inscription seront remises aux enfants, par les enseignants, avec le soutien des responsables des parents élu(e)s aux conseils d'écoles. (pour chaque école, les trois cartons d'inscription attachés aux ballons et revenus à leurs envoyeurs, des plus longues distances, donneront lieu à une récompense.)

Vers 22h30

Allumage du feu de la Saint-Jean

...à sauter, sportivement ou joyeusement, en solitaire ou accompagné(e), ... de 5 à 85 ans !!!

Remerciements

Le C.A. du S.d.Q. remercie Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, l'Office Municipal Socio-Culturel et les Services Techniques, pour l'aide Morale, Financière et Matérielle qu'ils apportent à l'organisation de la fête.

ACTUALITÉS du QUARTIER

Sécurité piétons : Le S.d.Q. a alerté la mairie sur les dangers auxquels sont exposés les piétons qui se rendent dans les nouveaux commerces de l'avenue Général LECLERC, nul trottoir n'existant au-delà du giratoire en direction d'Arcachon. Le remodelage de cette voie étant programmé à moyen terme, c'est un aménagement provisoire qui va être réalisé : soit par comblement du fossé, soit par dégagement d'un passage le long des propriétés riveraines.

Sortie du stade André Nègre : Le Pessac Athlétique Club, organisateur des « 10 km de Pessac » manifestation à laquelle nous participons avec la « course des jeunes », chaque année au mois d'octobre, assure en permanence la formation des jeunes athlètes. Malgré la présence d'un tourniquet à la sortie du stade, les bousculades amicales sur le trottoir n'y sont pas rares et deviennent dangereuses, surtout de nuit, par la proximité de la chaussée. Le P.A.C. a demandé à la mairie la pose d'une rambarde de sécurité sur quelques mètres en face du tourniquet. Le S.d.Q. soutient cette demande.

École maternelle « la farandole » : L'état actuel des inscriptions à la rentrée de septembre risque de conduire à la perte d'un poste d'enseignant. **Les jeunes parents qui pourraient avoir omis d'inscrire leurs enfants devraient donc le faire sans tarder.**

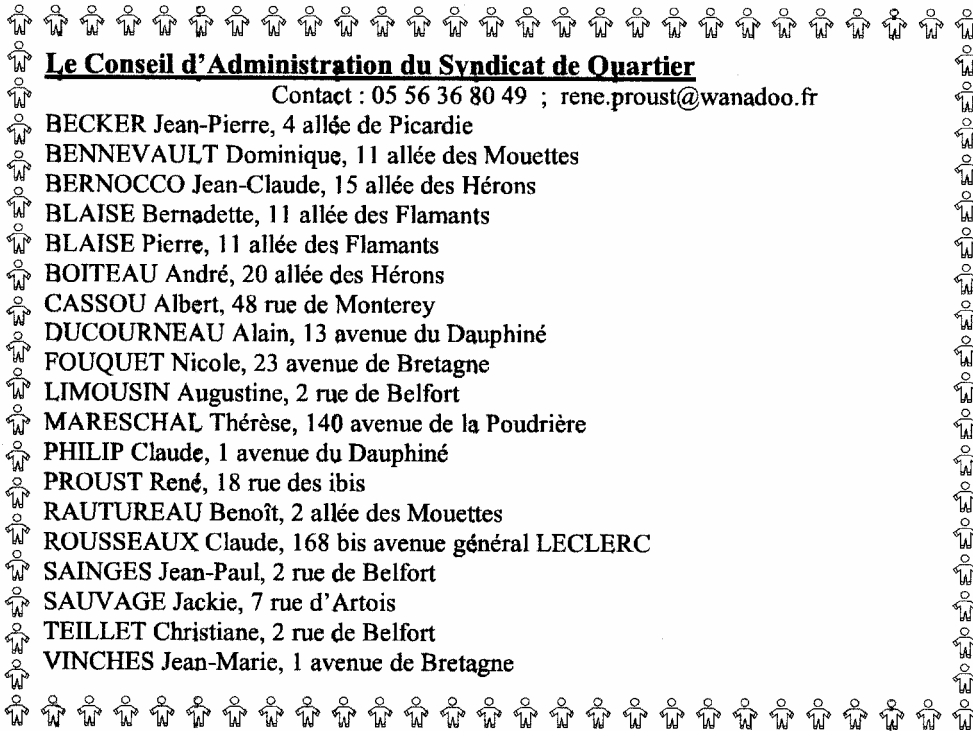
Pour info, il y a actuellement 158 élèves dont 58 qui partiront vers le CP et seulement 40 inscriptions à ce jour. Avec 6 postes, la moyenne mathématique actuelle par classe est de 26,33 élèves. En perdant un poste et en restant à 40 inscrits cette moyenne passerait à 28 ! Elle serait donc très au-dessus de la « moyenne-charnière » qui est de 25 !

Plan vigipirate : Le quartier n'étant pas particulièrement soumis aux violences urbaines, le S.d.Q., en accord avec le directeur de l'école, a demandé le retrait des barrières qui neutralisaient quelques places de parking devant l'école et dont l'efficacité n'aurait été que très relative en cas de volonté d'intrusion violente.

Dégâts Sécheresse : Des maisons ont été endommagées par le phénomène de *retrait/gonflement* sur sols argileux dans le quartier Cap de Bos. Les propriétaires qui se sont manifestés ont été informés par la mairie d'une mission de trois ans attribuée au *Centre de Développement des Géosciences Appliquées de l'université de Bordeaux I* afin de procéder à des analyses de sol « *in-situ* ».

Éclairage public : La mairie nous informe de la pose de nouveaux points lumineux, avant la fin de l'été, dans les allées suivantes : Auvergne (2), Lorraine (2), Picardie (2), Berry (2), Roussillon (3), Languedoc (3).

Orée n°4 La diffusion prochaine rendra compte de la réunion publique du 24 mars



Le Conseil d'Administration du Syndicat de Quartier

Contact : 05 56 36 80 49 ; rene.proust@wanadoo.fr

- BECKER Jean-Pierre, 4 allée de Picardie
- BENNEVAULT Dominique, 11 allée des Mouettes
- BERNOCCO Jean-Claude, 15 allée des Hérons
- BLAISE Bernadette, 11 allée des Flamants
- BLAISE Pierre, 11 allée des Flamants
- BOITEAU André, 20 allée des Hérons
- CASSOU Albert, 48 rue de Monterey
- DUCOURNEAU Alain, 13 avenue du Dauphiné
- FOUQUET Nicole, 23 avenue de Bretagne
- LIMOUSIN Augustine, 2 rue de Belfort
- MARESCHAL Thérèse, 140 avenue de la Poudrière
- PHILIP Claude, 1 avenue du Dauphiné
- PROUST René, 18 rue des ibis
- RAUTUREAU Benoît, 2 allée des Mouettes
- ROUSSEAUX Claude, 168 bis avenue général LECLERC
- SAINGES Jean-Paul, 2 rue de Belfort
- SAUVAGE Jackie, 7 rue d'Artois
- TEILLET Christiane, 2 rue de Belfort
- VINCHES Jean-Marie, 1 avenue de Bretagne

BULLETIN d'ADHÉSION

NOM.....Prénom.....

Adresse :

Tél., Courriel :@.....

J'adhère au syndicat de Quartier de CAP de BOS-PESSAC.

Date :Signature :

Je joins un chèque de DIX euros pour l'année 2006.

(à remettre à l'un des membres du Conseil d'Administration ci-dessus)